

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2016 – budget
Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 juin 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 3 juillet 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 3 juillet 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix sept, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET*, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE*, Monsieur HAÏAT, Monsieur COUTANT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur ROUXEL

*Madame AGUINET (présente à compter du dossier 17 D 09)

*Madame ANDRE (présente à compter du compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur PERICARD
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame AGUINET à Madame LIBESKIND
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame SILLY à Madame ADAM

Etaient absentes :

Madame CERIGHELLI
Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

N° DE DOSSIER : 17 D 15a

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
2016 – BUDGET VILLE**

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2016 de la Ville.

REALISATION DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	58 746 411,46 €	71 919 947,71 €
	INVESTISSEMENT	21 446 107,91 €	20 220 407,46 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		622 677,37 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	5 737 173,88 €	

TOTAL REALISATIONS + REPORTS	85 929 693,25 €	92 763 032,54 €
---------------------------------	-----------------	-----------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	4 747 849,40 €	500 044,01 €
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	4 747 849,40 €	500 044,01 €

RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	58 746 411,46 €	72 542 625,08 €
	INVESTISSEMENT	31 931 131,19 €	20 720 451,47 €
	TOTAL CUMULE	90 677 542,65 €	93 263 076,55 €

Soit un résultat global 2016 de + 2 585 533,90 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 13 796 213,62 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 210 679,72 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 2 585 533,90 €.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2017.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE (procuration à Monsieur CAMASSES), Madame SILLY (procuration à Madame ADAM), Monsieur ROUXEL votant contre.

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 13 796 213,62 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 210 679,72 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 2 585 533,90 €.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye

[illegible]